



Procédure pour la prise de licences

Par courrier :

Faire sa demande de licences (sur papier libre pour les nouveaux clubs)

Noter impérativement : NOM/PRENOM/DATE DE NAISSANCE/ET ADRESSE COMPLETE (EN **SCRIPTÉ**)

Pour le renouvellement, (**listing joint lors de l'envoi du dossier de reprise de saison**)

Nous enregistrons vos licences

Nous les imprimons

Nous vous renvoyons *les licences et le dépliant de l'assurance*

Les demandes de licences non renseignées ou incorrectes ne pourront pas être traitées

(gestion informatique oblige) *singulier*

Par le net :

J'ai affilié mon club et j'ai reçu mon login et mon mot passe

Je vais sur la page d'accueil du site *fédéral* de la F.S.G.T. www.fsgt.org

Je clique sur **Accès Club**

J'entre mon login et mot de passe (nouveau *chaque saison*)

Je crée un lot « licences »

Je renseigne les informations et **je valide**

Vos dirigeants devront obligatoirement être licenciés (Président, Secrétaire, Trésorier ...) à l'enregistrement de l'affiliation au Comité

Votre demande de licences arrive *au Comité* pour validation.

Nous établissons les licences et les expédions par poste, *seront* à retirer au Comité et/ou livraison selon possibilité.

Nous sommes à votre disposition si vous avez quelques difficultés

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

20, avenue Saint Roch - B.P. 10 117 - 59302 Valenciennes cedex

Tél : 03 27 47 96 55 - Fax : 03 27 47 35 88 - @ : fsgt59@wanadoo.fr – Site : www.fsgtnord.org